



# Assemblée Générale des Libres Nageurs du 4 Février 2023

## PROJETS 2023 de Libres Nageurs

### I CHANGEMENT DES STATUTS

Ajout d'un but dans l'article 2 des statuts de l'association :

Il est proposé à l'AG de voter pour le rajout dans les buts de l'association de :

**"La revendication d'un accès à la mer et aux zones littorales libre et gratuit pour tous »**

STATUTS ASSO NAGE

LES LIBRES NAGEURS

Association déclarée par application de la  
loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

#### ARTICLE PREMIER - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : LES LIBRES NAGEURS

#### ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objets

- ◇ la promotion de la nage en eau libre
- ◇ la revendication d'un environnement protégé, sain et propre pour le littoral et la rade de Marseille et ses environs
- ◇ **La revendication d'un accès à la mer et aux zones littorales libre et gratuit pour tous**

## II ÉVÉNEMENTS PROPOSES

- Piscine MUCEM
  - Inauguration prévue le 04 juin (sauf inauguration antérieure par les pouvoirs publics)
  - table ronde à l'automne pour faire le bilan de la piscine MUCEM 2023
  - reprise du Cercle des Nageurs du Mucem pour une action de plongeurs
- Digue du Large
  - swim & run sur la Digue du Large
  - La sirène qui bouche le Grand Port de Marseille
  - Déposer plainte contre x pour vol de 7 kms de littoral
- Traversée de septembre :
  - tour du frioul à la nage ( réserve marine )
  - une traversée Corbières Callelongue coupant droit par le château d'If
    - en préservant la dernière étape Anse de la Maronaise - Callelongue
- Pique-nique sur la plage du Pharo - quel avenir pour la grève des chantiers artisanaux ?
- manif drapeaux violets (pollution), bouteille à la mer (zéro nouvelles de la préfecture p.e.)...

## III 12 NAGES DECOUVERTES 2023

### Mobilités douces – Eau salée

Dim 01/01 11h30: Calanque de la verrerie - *Chez Annie*

*rdv vélo Ombrière 11h*

Sam 04/02 10h: Plage du Prophète – *AG Libres Nageurs*

*rdv vélo Ombrière 9h30*

Dim 05/03 9h30: Plage de la Rainette – *Chez Stéphane*

*Gare de Saint Cyr 8:32 – 9h09 + 15 min de vélo*

Sam 01/04 9h30: Plage de Monteau - *Avec Zorro*

*Gare d'Istres 7h48 – 9h05 + 11 min de vélo*

Dim 07/05 9h30: Calanque de Niolon - *Chez Jeanne*

*Gare de Niolon 8h46 – 9h16 + 8 min à pied, 2 min à vélo*

Sam 03/06 9h30: Étang de la Bonde – *Ô, douce l'eau douce*

*Gare de Pertuis 1h17 en train, mais que 2 trains / jour*

Dim 02/07 9h30: Plage de Maldormé – *Slow swim spécial débutants*

*rdv vélo ombrière 8h30*

Sam 05/08 9h30: Catalans – *plage publique*

*rdv vélo ombrière 9h15*

Dim 03/09: Sortie surprise – *suspense assuré*

*rdv vélo ombrière à définir*

Sam 07/10 9h30: Ensues la Redonne – *La petite baignoire*

*Gare de la Redonne 30 min, 8h46 – 9h16 + 4 min à pied*

Dim 05/11 9h30: Plage de Carro – *Source d'eau chaude*

*Gare de la Couronne-Carro 8h46 – 9h31 + 6 min de vélo*

Sam 02/12 10h: Morgiou – *Chez les Renés*

*rdv vélo ombrière 9h 15kms à vélo, 250m de dénivelé, réchauffement pendant le retour garanti*

Autres propositions de lieux ?

## IV TABLE-RONDE: LES RENCONTRES DU MUCEM :

## Proposition de report à l'automne en octobre

Le Directeur du MUCEM nous offre gracieusement la salle Meltem le matin.

Objectif : Le sujet de la piscine du MUCEM sera conservé sous plusieurs angles.

Proposition de tables rondes, sociétales, techniques avec des habitants, urbanistes, sociologues, spécialistes santé publique et sport, maîtres-nageurs, aménageurs et si possible les services des collectivités impliquées sans oublier les politiques à qui nous voudrions laisser la place pour qu'ils s'emparent de cet équipement -  
But : faire parler et avancer un projet complexe.

## V PLAIDOYER

Les sujets principaux abordés en 2022 seront poursuivis en 2023

- Réserves marines ou aires marines protégées : Il est proposé de poursuivre les démarches
- JO 2024 au Prado : veille et actions pour l'accès gratuit à la mer pour tous
- Bassin MUCEM : idem
- Accès à la Digue du Large, veille active et actions à inventer, rédaction d'une convention ouverte à tous les marseillais à soumettre au GPMM ?
- Participation à l'enquête publique sur les aménagements des plages des Catalans et Corbières
- Extension des prélèvements des eaux tout le long de l'année sur les plages marseillaises
- Sécurité de la nage en mer : donner suite à la réponse de la Première Ministre
- Veille sur les événements d'autres organismes pouvant avoir résonance avec la nage en eau libre et proposition de participation à leurs événements. Par exemple, avec l'association Marseille Capitale de la Mer d'augmenter sa visibilité dont les projets et l'objectif sont très proches des nôtres ou FNE avec sa publication

## VI MEDIAS & COMMUNICATION

Tisser les liens entre nos acteurs internes principaux à savoir : Sylvain, Florence et Fabienne.

Les soutenir pour rendre nos publications visibles.

Organiser un rodéo des réseaux pour former aux nouvelles formes de communication

Toucher un grand public par le biais des médias

Publier la lettre du littoral de la FNE ?

Remise à jour des photos, rubriques du site ?

## VII VIE DE L'ASSOCIATION

L'objectif est que les nages découvertes et les autres événements organisés au fur et à mesure des initiatives soient autant d'occasions de tisser le lien entre les adhérents actuels et futurs.

Plus d'attention à la sécurité des nageurs, notamment concernant l'hypothermie l'hiver pour des nageurs sans combinaison. Proposition de l'achat d'un support de secours flottant assurant visibilité et sauvegarde si nécessaire pour les participants.

## VIII TRESORERIE

Il est proposé que le montant de l'adhésion reste à 13 € par année civile. Exceptionnellement pour l'AG de l'année 2023, il est proposé que les adhésions effectuées à partir du 1er Novembre 2022 sont considérées courir jusqu'au 31 décembre 2023.

Renouvellement de l'adhésion à la FNE à 50 €

Renouvellement de l'adhésion à Marseille Capitale de la mer à 50€

Adhésion à l'association LA BASE (montant libre proposé à 50 euros) qui nous permet d'avoir un lieu de réunions gratuit.

Don François aimerait être accompagné pour la trésorerie par un.e adjoint.e

Vote du Projet

## IX Renouvellement du CA

Les statuts prévoient un Conseil d'Administration de six membres renouvelable tous les ans (Article 13). Ce CA peut être assisté par des personnes qualifiées qui se présentent par écrit ou spontanément lors de l'AG. Ils participent aux réflexions et aux réalisations sur un domaine spécifique.

Candidats au CA :

Benjamin Clasen

Régine Ciampini

Florence Joly

Sylvain Ronca

Pascale Paul

Personne qualifiée : Alain Ferrero

Autres candidats ?

Le Conseil d'Administration qui suit l'AG, entérinera les rôles de chacun et en particulier, le Président et le Trésorier .

Election du nouveau CA